

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 2 décembre 2020
Convocation faite
Le 18 novembre 2020**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 24 novembre 2020

L'an deux mil vingt, et le mardi vingt-quatre novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle polyvalente d'AUBRIVES, en session ordinaire de 2020, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, M^{me} Angélique WAUTOT (jusqu'au point n° 2020-11-259), M. Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{mes} Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, M. Gérald GIULIANI, M^{me} Lisbeth DE BARROS, MM. Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M^{me} Virginie ROGISSART (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M. Éric GUERINY, M^{me} Angélique WAUTOT (à partir du point n° 2020-11-260, pouvoir à M. Robert ITUCCI), M. Julien VERGÉ, M^{me} Amélia MOUSSAOUI, M. Jean GUION (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), M^{me} Laetitia COMPAGNON (pouvoir à M. Fabien BONFILS).

M. Jean-Claude JACQUEMART, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET :

2020-11-248 Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour 2021

Vu sa délibération n° 2020-09-209 du 29 septembre 2020, relative aux délégations du Conseil de Communauté au Président,

Vu l'article 179 de la loi de Finances 2011, instituant la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR),

Vu le courriel du Préfet des Ardennes du 15 septembre 2020, sollicitant la Communauté pour présenter ses demandes de subvention au titre de la DETR 2021,

Considérant la nécessité de déposer au même moment les dossiers éligibles à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL),

Entendu le Président présenter les dossiers susceptibles d'être déposés au titre de la DETR ou DSIL, pour 2021,

Considérant l'intérêt de déposer un nouveau dossier de demande de subvention pour les travaux de réfection du sas du SMA de REVIN, au titre des dossiers éligibles à la DSIL,

Entendu M. Claude WALLENDORFF demander au Président de lui préciser les montants demandés pour chaque dossier,

Entendu le Président lui répondre qu'il donnera avec précision ces montants à tous les membres du Conseil, lors d'une prochaine séance,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 23 novembre 2020,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **décide** de présenter les dossiers de demande de subvention suivants, au titre de la DETR pour 2021:

- Installation de la fibre optique sur le site de Charlemont, citadelle de GIVET ;
- Démolition des bâtiments n° 20 et 24 et aménagement d'une structure provisoire de découverte à Charlemont, Citadelle de GIVET,

* **décide** de présenter les dossiers de demande de subvention suivants, au titre de la DSIL pour 2021:

- Étude de faisabilité économique, technique et environnementale d'un téléphérique à Charlemont, Citadelle de GIVET ;
- Création d'une liaison cyclable à FROMELENNES en vue de finaliser la connexion vélo entre GIVET et BEAURAING ;
- Réfection du sas d'entrée du SMA de REVIN,

* **donne délégation** au Président pour finaliser et déposer tous les dossiers de demandes de subventions, ainsi que tout autre projet éventuel, correspondant à la programmation 2021 de la DETR, et de la DSIL, conformes aux catégories prioritaires et aux taux minimum et maximum de subventions applicables à chacune d'entre elles.

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

